



Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

S<sup>2</sup>LO

DÉPARTEMENT  
Côte d'Or

Publié le

ID : 021-200000925-20230316-2023\_03\_16\_15-DE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 16 mars 2023

#### DATE DE CONVOCATION

10 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **seize mars** à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

#### Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M Gilles BRACHOTTE), M. Vincent CROUZIER (pouvoir de M. Jean-Pierre COLOMBERT), M. Vincent DANCOURT (pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI), Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA (pouvoir de M Paul MURANO), M. Guy MORELLE (présent de 18h30 à 19h50 puis de 19h55 à 21h15), M. Jean-Luc AUCLAIR (pouvoir de Mme Marie-Paule FONTAINE), Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de Mme Christine NIRLO), M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, M. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN (pouvoir de Mme Anne-Sophie BOISSON), M. Martial MATHIRON, M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET (pouvoir de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

#### Étaient absents :

M. Gilles BRACHOTTE (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), M. Guy MORELLE (absent de 19h50 à 19h55), Mme Nathalie ANDREOLETTI (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Anne-Sophie BOISSON (pouvoir à M. Dominique JANIN), Mme Marie-Françoise DUPAS (pouvoir à Mme Monique PINGET), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), Mme Marie-Paule FONTAINE (pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR), M. Simon GEVREY (suppléé par M. Laurent FAIVRE), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Zineb HEMAIRIA), Mme Christine NIRLO (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DANCOURT, 4<sup>ème</sup> Vice-président délégué à l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux Transports et à la Transition énergétique.

23/03/2023/15

|                                            |
|--------------------------------------------|
| <b>NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE : 36</b> |
| <b>PRÉSENTS : 28</b>                       |
| <b>VOTANTS : 34</b>                        |

#### Objet : Affectation des résultats 2022 – Budget Principal « Funérarium »

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

**Vu**, le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2022 du Budget Principal « Funérarium »,

**Vu**, l'avis favorable de la 3<sup>ème</sup> Commission (Finances, Personnels, Moyens Informatiques, Modernisation de l'Administration) en date du 08 mars 2023,

Monsieur le Président propose au regard des résultats de clôture, l'affectation suivante Budget Principal « Funérarium » :

| FONCTIONNEMENT           |                         | INVESTISSEMENT           |                         |
|--------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|
| DEPENSES<br>mandats émis | RECETTES<br>titres émis | DEPENSES<br>mandats émis | RECETTES<br>titres émis |
| 18 337.31                | 24 204.68               | 11 213.31                | 8 129.17                |
|                          | excédent N-1            | déficit N-1              |                         |
|                          | <b>11 816.01</b>        | <b>3 476.17</b>          | -                       |
| 18 337.31                | 36 020.69               | 14 689.48                | 8 129.17                |
|                          | <b>17 683.38</b>        |                          | - <b>6 560.31</b>       |
|                          |                         | <b>6 560.31</b>          | Report D001             |
|                          |                         | <b>11 123.07</b>         | Report E002             |
|                          |                         | <b>6 560.31</b>          | Report 1068             |

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** l'affectation du déficit d'investissement de 6.560,31 € (Six mille cinq cent soixante euros et trente et un centimes) à l'article 001 en dépenses d'investissement,
- **APPROUVE**, pour le financement de la section d'investissement, l'affectation de 6.560,31 € (Six mille cinq cent soixante euros et trente et un centimes) à l'article 1068 en recettes d'investissement,
- **DÉCIDE** du report de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 11.123,07 € (Onze mille cent vingt-trois euros et sept centimes) à l'article 002 en recettes de fonctionnement,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 17 mars 2023

**Patrice ESPINOSA**

Président de la Communauté de  
Communes de la Plaine Dijonnaise,  
Maire d'IZIER